



L'an deux mille vingt-six le 7 du mois de mai s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Champenoux, après convocation légale du 29 avril 2026, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. DROUVILLE Marc – M. SALVE Olivier – Mme DOYEN Audrey – M. LEMOINE Anthony – M. BARTHELEMY Philippe – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie – Mme MARANDE Carole – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – M. HENQUEL Patrick – Mme SCHEFFLER Véronique – Mme MARCHAL Astrid – M. GUEZET Philippe – Mme MILLET Prisca – Mme RUSTOM Lina – M. MATHEY Dominique – M. GODEFROY Michaël – M. MALGRAS Jean François – M. THOMAS Claude – Mme ROBILLOT Fanny – M. BOUCHEZ Hubert – M. POIREL Patrick – M. FAGOT REVURAT Yannick – Mme FOURCAULX Patricia – M. JOLY Philippe – Mme LORETTE Delphine – M. MEVELLEC Mickaël – M. L'HUILLIER Nicolas – M. REGNIERE Patrice – M. VANNESSON Jean François – M. FRANCOIS Vincent – M. BRIDARD Franck – M. HERBUVAUX Cyril – M. BERNARD Philippe – M. GUILLAUME Geoffrey – M. CHANE Alain – M. CAPS Antony – M. LE GUERNIGOÛ Nicolas – Mme GEHLFUSS Virginie – M. MICHEL Olivier – Mme DEGUILI Sabine – M. MOUGINET Dominique – Mme ROJAS Magali – M. MATHIEU Denis – M. THIRION Christian – M. CERUTTI Alain – M. BAUDOUIN Alain – M. LOUIS Didier

Procurations : Mme RAMPON Catherine à M. CHANE Alain – M. IOHNER Christophe à Mme MARCHAL Astrid

Excusé(s) : M. GRANDADAM Daniel –

Secrétaire de séance : M. GUEZET Philippe

L'assemblée dénombrait : **53 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 56

Présents : 51

Pouvoirs : 2

Excusés : 1

Votants : 53

Date d'affichage : 13 mai

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 53

Contre :

Absentions :

ENVIRONNEMENT

45_05_2026

Participation à l'Appel à Projet « Éducation à l'Environnement 2026-2027 » et approbation du plan de financement

Vu la convention de financement existant entre la Communauté de communes Seille et Grand Couronné, le CPIE Nancy-Champenoux et la Compagnie des Ânes, pour l'année 2026,

Vu le dispositif annuel « *Éducation à l'environnement* » du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle permettant le financement de programmes d'animation sur les thématiques liées à la biodiversité et aux paysages,

Geoffrey GUILLAUME, vice-président en charge de l'Environnement, rappelle que la CCSGC finance depuis plusieurs années le programme d'animations pédagogiques, mis en place par la Compagnie des Ânes et le CPIE Nancy-Champenoux sur l'ensemble du territoire à destination de tous les publics, sur la thématique de l'éducation et de la sensibilisation à l'environnement (nature ordinaire, chantier nature, fonctionnement des écosystèmes, ...),

Il rappelle que la participation de la CCSGC à ce programme est encadrée par une convention tripartite de partenariat et de financement, entre la collectivité et les deux associations.

Cette convention pluriannuelle a fixé le soutien financier de la CCSGC à 30 000 euros pour l'année 2026.

Afin de consolider le financement, il est proposé de déposer un dossier au titre de l'Appel à Projet (AAP) Biodiversité-Paysages-Éducation à l'Environnement lancé par le Département de Meurthe-et-Moselle pour les programmes d'animations sur la période allant du **1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027**.

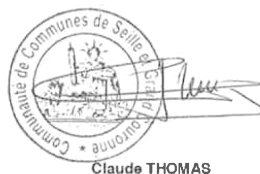
Comme indiqué dans le plan de financement joint à la présente délibération, il est proposé de solliciter un financement de ces animations à hauteur de 11 880 euros, soit 80% de l'enveloppe éligible.

Le dossier de candidature de la CCSGC porte sur les animations Chantier Nature et Escapades Nature pour un montant total de 23 050 euros, dont 14 850 euros éligibles à l'AAP (voir plan de financement joint).

Geoffrey GUILLAUME propose donc aux membres du Conseil communautaire de déposer une candidature à l'Appel à Projet « Éducation à l'Environnement » du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, et de valider le plan de financement pour les actions de la Compagnie des Ânes et du CPIE, éligibles à cet AAP.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Valide** le dépôt d'un dossier de candidature à l'Appel à Projet « Éducation à l'Environnement » du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, pour la période allant du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027,
- **Valide** le plan de financement proposé pour cette candidature,
- **Autorise** le Président à signer tous les documents nécessaires au dépôt de cette candidature,



Claude THOMAS
2026.05.13 08:34:03 +0200
Ref:10995624-16577896-1-D
Signature numérique
le Président